



COMMUNIQUE DE PRESSE
19/06/09

Rapport de la situation de l'autisme au Maroc

Léa pour Samy remet au gouvernement son rapport sur la situation de l'autisme au Maroc

(Note de synthèse en pièce jointe)

A la veille de la clôture de sa campagne « Autis-Act, 15 jours d'action pour combattre l'autisme au Maroc », Léa pour Samy annonce que selon les dernières estimations internationales, 338 000 à 563 000 personnes seraient atteintes de syndrome autistique au Maroc dont 108 000 à 180 000 enfants.

Léa pour Samy en tant que « La Voix de l'Enfant Autiste » est une association internationale de défense des droits fondamentaux de l'Enfant atteint d'autisme et de sa famille.

Après plusieurs années d'actions et de constats sur le terrain sans la moindre évolution si ce n'est celle de la mobilisation associative, la mise en place d'un rapport sur la situation de l'autisme au Maroc est, dans le cadre de la 4^{ème} édition de notre campagne « Autis-Act, 15 jours d'action pour combattre l'autisme », apparu indispensable.

Ce rapport se veut être un réel réquisitoire devant l'absence de diagnostic, les maltraitements sur des enfants et personnes atteintes vulnérables, parmi les plus ignobles que l'on puisse infliger à l'être humain. Au délaissement s'ajoute l'inconscience de la société marocaine, l'immobilisme et l'absence de prise en compte de l'ampleur du problème par ses dirigeants.

Ce premier rapport d'une soixantaine de pages se veut factuel, il est conçu pour servir de socle de travail au gouvernement ainsi qu'aux professionnels et aux associations pour la mise en place d'un plan d'action ambitieux pour l'Autisme. L'objectif est d'alerter les acteurs concernés sur la gravité de la situation, sur l'impact pour les familles et leurs enfants, victimes de délaissement.

En tant que père d'enfant autiste, Président de l'association Léa pour Samy mais surtout citoyen marocain, je suis persuadé du rôle que peut jouer le Maroc, s'il s'en donne les moyens, sur la scène internationale en termes de prise en charge de l'Autisme. **Le prestige d'un pays réside dans la façon dont il traite les plus vulnérables d'entre nous.**

Notre pays, malgré ses difficultés, ses résistances, voit émerger des compétences et des volontés lui permettant d'être précurseur et avant-gardiste si tant est que les acteurs concernés mutualisent leur savoir et leurs expériences.

De par le monde, l'autisme est désormais considéré comme un problème grave de santé publique impliquant la nécessité d'une mise en place, par les Etats, d'une véritable politique de traitement de cette pathologie.

Grâce à la précision des outils de diagnostic et de dépistage, la communauté scientifique internationale met l'accent sur l'hétérogénéité de l'autisme en le définissant désormais comme « Troubles du Spectre Autistique » (TSA).

Les études épidémiologiques européennes, américaines et japonaises révèlent une augmentation de la prévalence des syndromes autistiques. On manque d'études épidémiologiques au Maroc, mais les données les plus récentes recueillies dans d'autres pays indiquent une prévalence entre 0.6% et 1%, dont un tiers environ de formes typiques d'autisme. Si l'on extrapole ces données au Maroc, **on peut donc estimer qu'il y aurait au Maroc de 338 000 à 563 000 personnes atteintes de syndrome autistique** au sens le plus large du terme (troubles envahissants du développement), **dont 108 000 à 180 000 enfants, 6 400 à 10 680 nouveau-nés par an développeront ce handicap.**

A ce jour, le Maroc ne possède aucun plan pour le traitement de l'autisme, aucun centre de dépistage et de diagnostic, aucun centre d'intervention précoce, aucun centre de formation professionnelle que ce soit dans le domaine de la Médecine, de l'Education ou de la thérapie spécifique à cette pathologie. Quant à la Recherche, nous sommes dans l'immobilisme total.

Un enfant marocain, qui naît affecté d'autisme n'a aucune chance d'accéder à un diagnostic et une intervention précoces et surtout n'a aucune perspective de vie digne de ce nom.

Une association de défense a pour mission d'agir et d'innover en matière de droit. Telle est la mission que s'est donnée Léa pour Samy – La Voix de l'Enfant Autiste, en n'oubliant pas que le droit de l'enfant dépasse celui des parents.

Nous comptons sur les pouvoirs publics pour qu'ils assument leurs responsabilités à l'égard des enfants atteints d'autisme et de leur famille et ce sur la base des directives royales, de la stratégie du Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité, du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de la Santé concernant le développement de l'éducation des enfants à besoins spécifiques et sur le Plan d'Action Nationale pour l'Enfant 2005-2015 « Maroc digne de ses enfants ».

Le Gouvernement tient désormais entre ses mains l'avenir des milliers de personnes atteintes d'autisme. Nous l'invitons à faire appel à la solidarité nationale et internationale tant pour la mobilisation de moyens financiers que de compétences.

Nous comptons sur vous, medias, pour participer à cette mobilisation et contribuer à la mise en place de ce plan tant attendu.

M'Hammed SAJIDI

Président

Association LEA POUR SAMY

35, avenue Mohamed V - 24000

Tel : 05.23.35.19.96

Portable : 06.65.49.92.05

www.leapoursamy.com

leapoursamy1@wanadoo.fr